

 ACADÉMIE DE VERSAILLES <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines	CIRCONSCRIPTION DE BEYNES
École Maternelle Marguerite Duhamel Rue Maurice Cléret 78790 SEPTEUIL		
Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 1 en date du 12/11/2024		
Éducation nationale <u>Présents :</u> Directrice : Mme HARKATI Anissa Enseignants : Mme THIBERGE Sylvie, Mme MARTINUZZI Anne	Parents d'élèves <u>Présents :</u> APE : Mme GENTIL Anne UPIES : Mme ALVES BORDELO Carole, Mme ROQUIGNY Hélène	Commune <u>Présents :</u> M.TUALLE (adjoint aux affaires scolaires) arrivé à 19h00 <u>Absent(s) excusé(s) :</u> M. RIVIERE (Maire)

Désignation des secrétaires de séance : **Enseignant(e):** Mme THIBERGE Sylvie
RPE : Mme ALVES BORDELO Carole

Début du conseil : 18h15

Mme Harkati Anissa, présidente du conseil d'école fait un tour de table afin que chaque membre de la communauté éducative se présente.

Points à l'ordre du jour

1- Compte-rendu de l'élection des RPE

Les élections ont eu lieu le **vendredi 11 octobre 2024** exclusivement par correspondance.

Nombre de sièges à pourvoir : 3

Candidatures Associations locales : **APE et UPIES.**

La directrice fait remarquer que le taux de participation aux élections a connu une augmentation significative encore cette année passant de 43% en 2022 à 62,09% en 2023 et 69,09% en 2024. Elle souligne également que le nombre de bulletins nuls ou blancs a diminué (12 en 2023, 6 en 2024), ce qui témoigne d'un intérêt croissant des parents pour les enjeux scolaires et une meilleure information sur le processus électoral.

L'**APE** a obtenu les sièges suivants : 1 titulaire : Mme GENTIL Anne et 1 suppléant : Mme DELEMOS Jennifer

L'**UPIES** a obtenu les sièges suivants : 2 titulaires : Mme ROQUIGNY Hélène et Mme ALVES BORDELO Carole et 2 suppléants : Mme DOUCHE Alexandra et Mme MERHRAOUI Amina

Sont élus pour l'année 2024/2025 :

Titulaires : Mme ROQUIGNY Hélène, Mme ALVES BORDELO Carole, Mme GENTIL Anne **Suppléants :** Mme DOUCHE Alexandra, Mme DELEMOS Jennifer, Mme MERHRAOUI Amina

2- Présentation du rôle des parents d'élèves et du fonctionnement du conseil d'école

2.1- Rôle des parents d'élèves :

- Organiser les élections en octobre (trouver de nouveaux parents, mise sous enveloppe, tenir le bureau de vote)
- Voter le règlement intérieur de l'école
- Donner son avis sur l'organisation de l'école et du périscolaire (pédagogie, sécurité...)

- Accompagner les familles qui le demandent dans leurs démarches concernant la scolarité de leurs enfants
- Participer aux **conseils d'école**
- Répondre aux questions des parents d'élèves et porter leurs demandes au conseil d'école
- Intervenir auprès de la directrice d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation

2.2- Fonctionnement du conseil d'école :

Les membres du conseil :

Le conseil d'école est composé des membres suivants : la directrice de l'école, qui préside le conseil, l'ensemble des enseignants affectés à l'école, le Maire, le conseiller municipal ou président de l'intercommunalité, les représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN) chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Les membres supplémentaires : L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription et les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister au conseil.

Certaines personnes peuvent aussi assister au conseil si des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent.

Il s'agit notamment des personnes suivantes : Personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique (RASED), Équipe médicale scolaire, Assistantes sociales, ATSEM: Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Ces membres supplémentaires n'ont pas le droit de vote.

Un local de l'école peut être mis à disposition des RPE de manière temporaire ou permanente. Il peut servir notamment pour l'organisation des réunions, pendant et en dehors du temps scolaire. Ils sont élus représentant des parents d'élèves pour la durée de l'année scolaire.

3- Propositions de modifications et vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été révisé. Cette nouvelle version se présente sous une forme différente, organisée par article, ce qui facilite la consultation et la compréhension des différentes règles. Des modifications ont été apportées afin de mieux répondre aux besoins de notre communauté scolaire : Les horaires de l'école 08h30-11h30 / 13h30-16h30, les horaires des APC qui dépendent de la période et de la classe de l'enfant et les sanctions.

De nouveaux articles ont été rajoutés pour intégrer des aspects importants qui n'étaient pas couverts précédemment : l'article 7 : la valorisation des élèves, l'article 10 : l'assurance scolaire et le droit à l'image, l'article 11 : la distribution de documents, l'article 12 : la charte de la laïcité, l'article 13 : le conseil d'école. Dans l'article 4 une phrase a été ajoutée : « les parents se doivent de vérifier les sacs à dos et les poches des enfants afin d'éviter toute intrusion d'objets dangereux dans l'école. »

En référence à l'article 11, après discussion avec les membres du conseil d'école, une modification a été apportée concernant les modes de diffusion des actions commerciales des associations de parents d'élèves. Désormais, l'école se limitera à diffuser un lien vers le réseau social de l'association. Cette dernière se chargera de la diffusion des flyers et autres supports d'information. Cette décision a été prise pour des raisons légales et afin de garantir une communication conforme aux réglementations en vigueur.

Après lecture, discussion et vote, le conseil d'école décide d'adopter à l'unanimité le règlement intérieur élaboré.

La charte de la laïcité et le règlement intérieur sont transmis à l'ensemble des familles dans les cahiers de liaison et sont à signer.

4- La rentrée 2024 : effectifs et répartition

Effectifs	Répartitions	Total
PS : 28	PS-MS : 28	84 élèves
MS :28	PS-MS : 28	
GS :28	GS : 28	

Au retour des vacances d'automne, une nouvelle élève est arrivée en moyenne section chez Mme Sylvie Thiberge.

Les enseignant(e)s :

Mme THIBERGE Sylvie (PS-MS) - **ATSEM** : Mme Véronique DEROUET
Mme MARTINUZZI Anne (PS-MS) - **ATSEM** : Mme Claude SAINT AIME
Mme HARKATI Anissa (GS) - **ATSEM** : Mme Nicole HUGON de SCOEUX
Mme LUCAS Julie : décharge de direction (1 lundi sur 3)
Mme MARTINVILLE Alice complément de Mme MARTINUZZI Anne les jeudis

5- Accompagnement des élèves à besoins particuliers : APC, RASED

5-1 RASED (Réseau d'Aide Spécialisée pour les Enfants en Difficulté)

C'est un **dispositif gratuit de l'Éducation Nationale**. Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent. Ils interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes. Les personnels des Rased apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées. Les aides spécialisées visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves. L'adhésion de la famille aux différents projets est primordiale pour que l'enfant puisse évoluer.

Composition du RASED

- **Psychologue de l'Éducation Nationale** : Mme Nathalie VERRIERE apporte un éclairage (à travers des observations, des bilans ou des entretiens) sur les difficultés d'un enfant. Elle travaille en collaboration avec les familles et les enseignants et cherche avec eux les aides et/ou les orientations les plus appropriées pour l'épanouissement de l'enfant. Elle participe aussi à l'inclusion des enfants en situation de handicap.

- **Enseignante spécialisée dans les aides pédagogiques (ou Maître E)** : Mme Catherine IDEE intervient en remédiation ou en prévention, en collaboration avec l'enseignant en fonction des difficultés repérées (pour comprendre et apprendre). Elle peut intervenir dans et hors la classe en collaboration avec l'enseignant.

- **Enseignante spécialisée dans les aides relationnelles (ou Maître G)** : Sandrine Madoulaud, Cette aide s'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés comportementales (agitation, inhibition, passivité, difficultés relationnelles, inattention, opposition). Elle a besoin de l'autorisation des familles pour travailler avec l'enfant individuellement ou en petits groupes.

Mme Madoulaud Sandrine prend en charge 8 élèves de moyenne section les lundis matin. Ces interventions se font dans la 4^{ème} classe (garderie) de l'école.

5-2 Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) 45minutes le midi

Elles sont proposées tout au long de l'année, 1 à 2 fois par semaine selon les besoins des enfants

Elles peuvent être proposées pour plusieurs raisons : une aide aux élèves en difficulté sur une compétence particulière, une aide au travail personnel (méthodologie) ou un travail en lien avec le projet d'école.

L'équipe enseignante se réunit à chaque fin de période ou début de période afin de déterminer les besoins et former des groupes. Chaque enseignante prévient les familles pour accord et information.

Durant la première période, les enseignantes ont participé à l'aide à l'endormissement des PS lors de la sieste, en établissant un temps calme puis elles ont pris en charge des élèves sur des difficultés relevées en ce début d'année (écriture du prénom, graphisme et numération pour les MS). Mme Sylvie Thiberge prend en charge les GS pour la reconnaissance des noms des lettres les jeudis.

-Les APC ne veulent pas forcément dire que les élèves sont en difficulté mais elles apportent un soutien sur une ou plusieurs notions que l'élève n'a pas saisies. Il est recommandé d'anticiper l'apprentissage de la notion.

6- Sécurité : exercices d'évacuation, PPMS

6.1- Exercice incendie du vendredi 20 septembre

L'école doit réaliser deux ou trois exercices de sécurité dans l'année. Notre premier exercice s'est tenu le vendredi 20 septembre. Les élèves et les enseignants étaient prévenus de cet exercice de sécurité incendie. Le déclenchement s'est fait à

09h50 avec l'élémentaire. L'alarme n'a pas fonctionné, bien que, tous les boutons poussoirs aient été actionnés. Suite à ce constat, **les conseillers de prévention de la DSDEN** sont intervenus le **lundi 04 novembre** pour vérifier le fonctionnement de l'alarme en présence de Monsieur Rivière Julien deuxième adjoint au Maire et d'un technicien. Ils ont pris les mesures nécessaires pour remédier à la situation.

Par conséquent, un exercice incendie a été réalisé ce jour-là. Les élèves ont été prévenus. Ils sont tous sortis en moins d'1minute30.

Un exercice d'évacuation est prévu sur le temps de sieste (mars/avril) afin de s'assurer que tout le monde soit préparé et que l'évacuation se déroule de manière sécurisée et efficace. En effet, il y a peu d'espace au niveau du dortoir. Dorénavant, les exercices incendie peuvent être faits indépendamment de l'élémentaire. Cependant, en cas de situation réelle toute l'école (maternelle et élémentaire) doit évacuer car la garderie n'est pas reliée à notre système.

6.2- PPMS

Le PPMS Plan Particulier de Mise en Sureté (attentat-intrusion) a été réalisée le **vendredi 27 septembre**.

L'exercice s'est déroulé sur un temps de récréation et a duré 15 minutes. L'ensemble des personnels présents sur les écoles le jour de l'exercice a été informé du scénario retenu mais pas les élèves. La posture adoptée a été "SE CACHER".

Le scénario retenu a été le même pour toutes les écoles :

"Lors du temps de récréation, un individu franchit un portail et pénètre dans la cour de récréation."

Bien entendu, l'intrusion n'a pas été simulée. Les élèves sont partis très rapidement se cacher dans la classe de Sylvie Thiberge et dans le dortoir qui sont des zones sécurisées et validées par les conseillers de prévention. L'exercice s'est relativement bien déroulé. Les élèves ont été calmes et patients.

Cependant, Madame Thiberge propose des verrous à l'intérieur des portes de classe en hauteur afin que la sécurité soit optimale. La directrice en fait la demande à Monsieur Tualle qui prend note.

Un exercice PMMS Risques majeurs se tiendra dans la semaine du 12 au 15 novembre 2024.

Lorsque l'alerte sera donnée nous nous confinerons en salle de motricité. La directrice demande à Monsieur Tualle que la mallette soit reconstituée car il y a des éléments manquants et périmés.

6.3- Sécurité

La directrice soulève que le niveau de vigilance VIGIPRATE est maintenu au niveau 3 "urgence attentat". Il convient donc d'être attentif à éviter les attroupements devant les écoles et à assurer une surveillance, un contrôle et un filtrage des flux. Le portail reste fermé.

7- Programme pHARe

Plan de prévention du harcèlement à l'école.

Objectifs : Sensibiliser aux situations de harcèlement et savoir comment les prendre en charge

En maternelle, un plan de prévention est mis en œuvre visant à développer les compétences psycho-sociales et à éduquer à la bienveillance et l'empathie. Les personnels médicaux, les infirmiers, les assistants de service social et les psychologues de l'éducation nationale peuvent accompagner les équipes dans la résolution de situations mettant en jeu la sécurité ou la santé d'un élève.

La journée de lutte contre le harcèlement scolaire a eu lieu le **jeudi 07 novembre**. A cette occasion, notre école a décidé de remplacer cette journée par une journée dédiée à la gentillesse et l'empathie afin qu'elle soit adaptée aux élèves de maternelle.

Au cours de cette journée, des activités ludiques et éducatives ont été organisées pour encourager les élèves à pratiquer la gentillesse et à développer l'empathie envers les autres (lecture d'album sur le sujet, jeux en salle de motricité, saynètes avec des marottes, thème des émotions...).

Les enseignantes rappellent que ce travail est fait tout au long de l'année. Par ailleurs, depuis la rentrée 2024, un kit pédagogique sur l'apprentissage de l'empathie est mis à disposition des enseignants en 3 volumes (septembre-janvier et au printemps) avec 3 compétences travaillées : Cognitives (compréhension et confiance en soi), émotionnelles et sociales

La directrice rappelle le NUMERO D'ALERTE : **3018 (numéro gratuit, anonyme et confidentiel, disponible 7j/7, de 09h00 à 23h00**

8- Projets et manifestations diverses en lien avec le projet d'école

Le projet fédérateur de cette année scolaire est axé sur la nature et la biodiversité. Dans le cadre de ce projet, notre objectif est d'obtenir la labellisation E3D (École en démarche de développement durable).

Manifestations et projets qui se sont déroulés :

- Le ramassage des déchets aux abords de l'école a eu lieu le vendredi 27 septembre avec les GS avec une sensibilisation au tri sélectif.
- La Semaine du goût en partenariat avec la fromagerie de Septeuil.
- Le projet jardin avec l'EPHAD, plantations de bulbes mardi 05 et vendredi 08 novembre. Nous remercions les parents qui se sont mobilisés à monter les carrés potagers, la mairie ainsi que l'Upies pour avoir apporté le terreau.
- Bibliothèque : une classe chaque jeudi.

Projets :

- Un projet d'une fresque collective est en cours avec la Fondation de la mer. C'est un concours "Arts en plastiques pour l'Océan", imaginé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et qui encourage les élèves de toutes les classes du cycle 1 à 4 à créer des œuvres à partir de matériaux en plastiques usagés.
 - Participation à la collecte de jouets et jeux solidaire Ecomaison. Ce sont des structures issues de l'économie sociale et solidaire (ESS) engagées dans le réemploi des jeux et jouets. Nous avons reçu des bacs de collecte le mardi 12 novembre. Une information a été donnée dans les cahiers de liaison des élèves et sur le blog.
 - Spectacle de fin d'année civile au foyer rural le lundi 09 décembre : « Kaya sur la banquise » est un conte initiatique et écologique en lien avec notre projet fédérateur. Ce spectacle est financé entièrement par la coopérative scolaire.
 - Chorale de Noël à l'EHPAD le mardi 10 décembre. Nous filmerons les élèves pour pouvoir le diffuser le jour des portes ouvertes. La chorale ne se fera pas aux illuminations de la mairie car il y a eu beaucoup de retours négatifs des parents l'an passé (enfants impressionnés, parents qui n'ont pas entendu les enfants chanter, difficultés lors de la restitution des enfants à leurs parents...).
 - Portes ouvertes aux parents le mardi 17 décembre de 16h30 à 18h00. Le père Noël devrait passer à 09h30 à l'école.
 - Idées d'une sortie de fin d'année scolaire : espace Rambouillet, accrobranche, La Tanière (zoo refuge), L'école de la campagne et de la forêt, les fermes de Gally, le musée de la toile de Jouy. Nous choisirons en fonction du budget et des activités proposées qui doivent être adaptées aux petits.
 - Projet structure dans la cour de récréation : Les enseignantes demandent aux associations s'il est possible de conserver le budget alloué sur plusieurs années pour une structure de jeux extérieure dans la cour de récréation. Les représentants des associations de parents d'élèves sont d'accord. Cependant, l'UPIES demande à obtenir un devis d'une structure appropriée afin d'avoir une vision claire des coûts et des délais associés. L'UPIES s'interroge également sur un éventuel changement de direction l'année scolaire prochaine qui pourrait remettre en question le projet. La directrice affirme son souhait de rester sur l'école mais que rien est assuré.
- La directrice demande à Monsieur Tualle si une réponse de la mairie a été donnée concernant l'autorisation d'installer une structure dans la cour de récréation ainsi qu'un éventuel financement du revêtement. Monsieur Tualle n'a pas obtenu de réponse à ce sujet.

9- Compte OCCE

La coopérative de l'école est affiliée à l'Office Central des Coopératives d'Ecole (OCCE). Elle permet de financer les activités culturelles et pédagogiques des classes. L'école ne demande pas de participation directe aux familles. Une contribution libre reste toutefois la bienvenue. Sur l'école, l'organisation de l'OCCE est la suivante :

- présidente : Mme HARKATI Anissa
- mandataire : Mme MARTINUZZI Anne
- trésorière : Mme MARTINUZZI Anne

L'OCCE de l'école Maternelle de Septeuil dispose d'un Compte - Chèques Banque Populaire.

Un appel au don a été fait avant les vacances d'automne.

Nous remercions chaleureusement la générosité de nombreuses familles : la souscription a rapporté pour le moment : 1 508 euros

Il reste 2 690,24 euros sur le compte OCCE

Le paiement en ligne sécurisé via Assoconnect (plateforme agréée par l'OCCE) est opérationnel. Le virement est fait sur le compte de l'école.

Le photographe est passé le jeudi 03 octobre, cela a rapporté à l'OCCE : 761, 90euros. Une plateforme sécurisée via Assoconnect a été créée pour les paiements en ligne. La directrice et Madame Martinuzzi rappellent que le paiement fait directement au photographe est illégal. L'argent versé est donc directement transféré à la coopérative scolaire, qui se chargera de rémunérer le photographe, garantissant ainsi une gestion fluide et transparente des fonds.

10- Relations avec la mairie et l'école élémentaire

- Relations avec la mairie

Nous remercions la mairie d'avoir répondu à notre appel de végétaliser la cour de récréation. Cette démarche porte déjà ses fruits et transforme considérablement l'environnement scolaire, offrant ainsi un cadre de vie plus agréable et apaisant pour les enfants.

Nous remercions également la mairie d'avoir été réactive lors du passage des conseillers de prévention.

Nous souhaiterions que des travaux soient faits pour remédier aux nombreuses fuites dans l'école (toilettes, salle de motricité, réserve...) et à l'humidité qui s'est installée dans les couloirs et les classes.

Monsieur Tualle n'a pas de réponses à nous donner à ce sujet pour le moment.

- Relations avec l'école élémentaire

Nous serons en évaluation d'école cette année. L'évaluation d'école a été instaurée par la **loi du 26 juillet 2019**. Toutes les écoles ont vocation à être évaluée tous les 5ans.

Nous sommes en regroupement avec l'école élémentaire.

L'objectif de cette évaluation est d'identifier les points forts de l'école ainsi que les domaines à améliorer.

Nous proposerons aux parents de répondre à un questionnaire en ligne.

Il y a 3 phases :

Phase 1 : autoévaluation par le regroupement d'école jusqu'en janvier

Phase 2 : évaluation externe par l'équipe d'évaluateurs

Phase 3 : le compte rendu de l'évaluation

La directrice affirme que ce n'est pas un audit, une enquête administrative, une inspection d'école et en aucun cas un classement de l'école ou une mise en concurrence.

Un projet de lecture et de jardinage est en cours avec les élèves de GS de maternelle et ceux de CE2 ainsi que les élèves de MS avec les deux classes de CP-CE1. Un groupe d'élèves d'élémentaire ira lire des albums aux élèves de maternelle, tandis que d'autres groupes se rendront dans le jardin pour y planter des bulbes.

11- Questions des représentants des parents d'élèves

En direction de l'école :

Upies : " Le projet eco école est-il toujours d'actualité ? Si oui comment peut-on les aider dans la mise en place des projets et la constitution du dossier ?"

Le projet est toujours d'actualité. Nous mettons en place des projets en ce sens. Nous reviendrons volontiers vers Madame Douche Alexandra qui se propose de nous aider.

APE : - « Comment vont-être mis en place les cours d'empathie en maternelle ? »

Nous avons répondu à cette interrogation dans la partie : Programme Phare.

- « Qu'est-il prévu pour le spectacle de fin d'année scolaire ? »

Nous avons répondu lors de la présentation des manifestations.

- « Comme l'année dernière, nous prévoyons de réaliser une fresque de Noël, est ce que vous souhaitez y participer ?

Nous ne pourrons malheureusement pas y participer cette année car nous avons beaucoup de projets en cours

- « Que pouvons-nous financer cette année ? »

Cela dépendra de l'avancée de notre projet d'obtenir une structure de jeux extérieure. Nous reviendrons vers les associations au cours de l'année.

En direction de la mairie

APE et Upies : « Quand sont prévus les travaux d'isolation des murs par l'extérieur ? »

M.Tualle répond que cela devrait commencer pendant les vacances mais il n'a aucune réponse précise pour l'instant.

Pour information, le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 14 mars 2025 à 18h.

La séance est levée à 20h35

Signature du président du conseil d'école

HARKATI Anissa



Signature des secrétaires de la séance

ALVES BORDELO Carole



THIBERGE Sylvie

